

## Logement étudiant à Laval, il est encore temps

Alors que les résultats du bac sont tombés hier, près de 4 000 étudiants préparent leur rentrée universitaire en Mayenne. Tous ne sont pas lavallois, et cherchent donc un toit.

Vrai/Faux

### Il reste des places en résidence

Vrai  Faux

C'est le cas dans les trois foyers jeunes travailleurs de l'association. *Habitat Jeune*, accessibles aux étudiants et aux apprentis, avec possibilité d'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Des colocations et des points de restauration y sont proposés. L'association Hébergement les 2 rives propose aussi deux foyers sociaux.

Côté résidence privée, Estudialis propose une dizaine de logements sur la campus de la Technopole. « En résidence, la règle d'or ne change pas : premiers arrivés, premiers servis », note Isabelle Demas, conseillère au Centre d'information jeunesse (Cij) à Laval.

Pour la résidence du Centre régional des œuvres universitaires (Crous), il fallait constituer un dossier avant le 31 mai 2017.

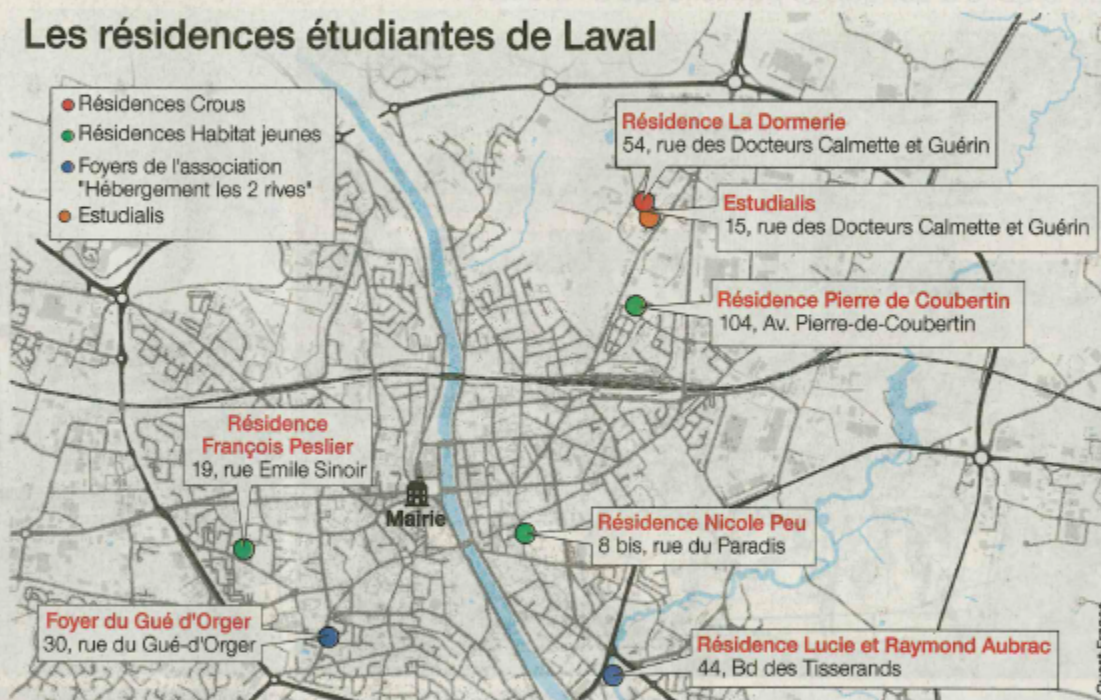
### Les appartements privés sont bien plus chers

Vrai  Faux

Pour un T1 (une pièce) meublé, « comptez environ 300 € en moyenne », toutes charges comprises (eau, gaz, électricité), estime Laurent Jeuland, propriétaire de treize appartements à Laval.

C'est sans compter les Aides Personnalisées au Logement (APL) qui sont à demander à la Caisse d'Allocations Familiales (Caf), pouvant atteindre 200 €. « Les chambres chez l'habitant permettent de se loger à moindres frais », note Isabelle De-

### Les résidences étudiantes de Laval



Les foyers de jeunes travailleurs comme ceux d'Habitat Jeunes sont aussi ouverts aux étudiants et aux apprentis.

mas du Cij.

### On doit passer par une agence immobilière

Vrai  Faux

Signer un bail de particulier à particulier permet d'éviter les frais d'agences immobilières, qui peuvent atteindre un mois de loyer. Actuellement, le site LeBonCoin.fr recense près de 80 offres de location de particuliers à Laval. Les offres de toutes les agences sont recensées sur site de l'Agence départementale d'infor-

mation sur le logement (Adil) : [www.adil53.org](http://www.adil53.org)

### Les APL sont les seules aides au logement

Vrai  Faux

Le groupe Action Logement propose des prêts pour les dépôts de garantie, ainsi qu'une garantie pour les loyers impayés. Il s'agit du « Lokapass » pour les logements sociaux, et du « Visale » pour les logements privés.

La Région Pays de la Loire propose

également ces garanties dans le cadre de son « Pass logement ». Ces demandes peuvent être instruites par de l'Association départementale pour le logement des jeunes (ADLJ).

Les jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation peuvent percevoir une aide au loyer, « Mobili-jeune » pouvant aller jusqu'à 100 €.

Thomas PERROTEAU.